

Rapport annuel – 2006-2007 révisé¹

La Cité collégiale

Le 22 février 2008

¹ Le rapport annuel 2006-2007 a été soumis au ministère de la Formation et des Collèges et Universités, le 28 août 2007

TABLE DES MATIÈRES

Objet et application.....	2
Exigences.....	2
Contenu.....	3
Publication du rapport annuel.....	4
Sommaire des responsabilités	5
Collèges d'arts appliqués et de technologie	5
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités	5
Addenda au rapport annuel : Rapport dans le cadre de l'entente pluriannuelle de reddition de comptes	6

Objet et application

L'article 8 du Règlement de l'Ontario 34/03, pris en application de la Loi de 2002 sur les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario, précise que les collèges doivent produire un rapport annuel, le rendre public et le soumettre au ministre de la Formation et des Collèges et Universités.

Le rapport annuel fait état des réalisations du collège au chapitre des résultats opérationnels établis dans le plan d'activités de l'année et comprend les états financiers vérifiés. Un rapport annuel peut habituellement servir à diverses fins en matière notamment de reddition de comptes, de marketing et de promotion. L'objet principal dont il est question en l'occurrence est de rendre des comptes au public et au gouvernement. Les renseignements présentés dans les rapports annuels des collèges sont utilisés par le ministre de la Formation et des Collèges et Universités pour conseiller et informer le gouvernement au chapitre de la planification et de l'élaboration de politiques.

Les collèges peuvent améliorer leur efficacité et leur efficacité en comparant leurs résultats avec ceux d'autres collèges aux caractéristiques semblables. La cueillette de données cohérentes qui seront présentées dans les rapports annuels permettra de telles comparaisons.

La présente méthode de fonctionnement, qui s'applique à tous les collèges, établit les exigences minimales de production d'un rapport annuel.

Exigences

Portée

Conformément au cadre de l'entente pluriannuelle de reddition de comptes, le plan d'activités, le plan stratégique et le rapport annuel doivent tenir compte des engagements et des résultats convenus et signés par le ministre et le conseil d'administration de chaque collège.

Les états financiers vérifiés, le rapport annuel, les plans stratégiques et les plans d'activités seront soumis séparément, à moins d'indication contraire du ministre (Règlement de l'Ontario 34/03).

Des renseignements détaillés concernant l'entente pluriannuelle de reddition de comptes seront soumis sous forme d'addenda au rapport annuel, selon le format précisé dans les tableaux joints au présent document.

Dates de remise

Le 15 juin : les états financiers vérifiés de chaque collège doivent être remis le 15 juin de chaque année (voir la méthode de fonctionnement relative aux états financiers vérifiés).

Le 30 juin : les plans d'activités doivent être remis à cette date (voir la méthode de fonctionnement relative aux plans d'activités).

Le 31 juillet : chaque collège doit préparer un rapport annuel comprenant un exemplaire des états financiers vérifiés et du rapport relatif à l'entente pluriannuelle de reddition de comptes.

Mise à la disposition du public

Le rapport annuel doit être mis à la disposition du public. Le collège déterminera la présentation qui convient au rapport annuel, compte tenu de la culture et des circonstances locales, tout en respectant les exigences du ministère énoncées dans le présent document et dans la directive exécutoire du ministre sur la gouvernance et la reddition de comptes.

Contenu

Le rapport annuel doit inclure a tout le moins les renseignements suivants :

- Un rapport détaillé sur le degré de réalisation des objectifs que le collège a défini dans son plan stratégique et son plan d'activités de l'année précédente.
- Un rapport relatif à l'entente pluriannuelle de reddition de comptes du collège selon les directives et le modèle ci-joints. Chaque collège s'est engagé aux termes de cette entente à participer à un examen annuel du plan d'action relatif à l'entente pluriannuelle. Dans le cadre de ce processus d'examen, le collège remplira l'addenda ci-joint en décrivant ses résultats dans chacun des domaines indiqués.
- Si l'un ou l'autre de ces résultats n'a pas été atteint, le collège en donnera les raisons et exposera les mesures qu'il entend prendre pour les atteindre ou les redéfinir. Il peut en outre s'avérer utile de mentionner les changements de

situation importants qui sont survenus et qui ont nécessité des ajustements en cours d'année.

- Un exemplaire des états financiers vérifiés du collège pour l'année, de même que de ses filiales et de sa fondation (s'il y a lieu), accompagné du rapport du vérificateur (voir la méthode de fonctionnement relative aux états financiers vérifiés pour obtenir les directives détaillées sur la préparation de ces documents).
- Une analyse des résultats financiers du collège.

Soumission du rapport annuel

Une fois approuvé par le conseil d'administration, le rapport annuel du collège sera envoyé par courriel au chef de la Direction des collèges du ministère de la Formation et des Collèges et Universités à l'adresse colleges.branch@edu.gov.on.ca, au plus tard le 31 juillet de chaque année. Le courriel indiquera l'emplacement du rapport annuel sur le site Web du collège.

Des exemplaires complets du rapport annuel (y compris des états financiers vérifiés) seront également remis au Conseil de la rémunération et des nominations dans les collèges et au Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de la présente méthode de fonctionnement, communiquez avec la personne-ressource du ministère mentionnée à la rubrique des personnes-ressources sur le site Web.

Publication du rapport annuel

Le rapport annuel doit être mis à la disposition du public. Les collèges devront l'afficher sur leur site Web et l'offrir gratuitement aux personnes n'ayant pas accès à Internet.

Sommaire des responsabilités

Collèges d'arts appliqués et de technologie

Le conseil d'administration est responsable de ce qui suit :

- s'assurer que le rapport annuel respecte les exigences de la présente méthode de fonctionnement;
- approuver le rapport annuel et les états financiers;
- s'assurer que le rapport annuel est soumis au ministère au plus tard le 31 juillet de chaque année;
- s'assurer que le rapport est mis à la disposition du public.

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités

Le ministère est responsable de ce qui suit :

- rendre compte au gouvernement des réalisations des collèges dans la mesure où elles rejoignent les objectifs du gouvernement;
- utiliser les rapports annuels pour conseiller et informer le gouvernement dans le contexte de la planification et de l'élaboration de politiques;
- collaborer avec le système collégial ou chaque collège privé pour mettre en place des mesures correctives lorsque les priorités provinciales ou les résultats attendus ne sont pas respectés.

Addenda au rapport annuel : Rapport dans le cadre de l'entente pluriannuelle de reddition de comptes

Veillez noter que, comme l'indique la page un de l'Annexe B, intitulée « Plan d'action pluriannuel pour les collèges », de l'Entente pluriannuelle de reddition de comptes de 2006-2007 à 2008-2009, le déblocage de la totalité de vos fonds pour 2007-2008 et 2008-2009 sera conditionnel à la confirmation par votre établissement qu'il est en voie de respecter ses engagements ou à l'approbation par le ministère d'un plan d'amélioration. Le ministère examinera annuellement votre plan d'action en utilisant cet **Addenda au rapport annuel : Rapport dans le cadre de l'entente pluriannuelle de reddition de comptes** et, au besoin, discutera des progrès réalisés par rapport aux engagements que vous y avez pris. Suivant cet examen, il est possible que vous deviez soumettre un plan d'amélioration au ministère.

En outre, comme l'indique la page un de l'Entente pluriannuelle de reddition de comptes pour les collèges de 2006-2007 à 2008-2009, la mise en œuvre de l'entente pluriannuelle de reddition de comptes de 2006-2007 et des ententes futures fera partie d'un processus évolutif. Comme le ministère et les établissements postsecondaires travaillent dans le cadre d'un partenariat de collaboration pour augmenter constamment l'accès et la qualité, les résultats énoncés dans vos rapports faciliteront l'élaboration de pratiques exemplaires et l'établissement de mesures visant l'obtention de résultats à l'échelle du réseau. Il est possible que ces mesures soient intégrées aux exigences modifiées dans les années à venir pour démontrer les améliorations apportées à l'échelle du réseau. Les conseils et les recherches du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQUES) alimenteront ce processus.

Collège :	La Cité collégiale	Exercice :	2006-2007
------------------	---------------------------	-------------------	------------------

A. ACCÈS

Mesure de l'accroissement de la participation des étudiants sous-représentés

Comme le mentionne l'entente pluriannuelle de reddition de comptes, le ministère s'est engagé à collaborer avec les établissements et le COQES afin de mettre au point une mesure systémique pour assurer le suivi de la participation des étudiants adultes et sous-représentés d'une manière qui respecte les enjeux de confidentialité.

Méthodologies de mesure utilisées par votre collège

Directives : En vous reportant au plan d'action approuvé de votre entente pluriannuelle de reddition de comptes, énumérez les **méthodologies** de mesure que votre collège utilise pour déterminer la présence des groupes sous-représentés (étudiants autochtones, étudiants de première génération, étudiants handicapés et étudiants adultes) de même que des étudiants francophones au sein de la population étudiante. Décrivez les outils utilisés et les catégories d'étudiants recensées. Les méthodologies et les résultats qui complètent ceux du College Student Engagement Survey de l'Ontario sont particulièrement utiles, par exemple en ce qui a trait à la participation aux programmes à plein temps, de transition ou d'apprentissage.

Un étudiant peut faire partie de plus d'un groupe. Dans les cases faisant état du nombre de membres de chaque groupe sous-représenté, ne faites aucun rajustement pour éliminer tout double compte potentiel. Éliminez les doubles comptes dans la colonne « Total des étudiants s'identifiant comme membres d'un groupe sous-représenté ».

Méthodologie de mesure (et description)	Groupes d'étudiants au sein de votre population étudiante				Total des étudiants s'identifiant comme membres d'un groupe sous-représenté	Étudiants francophones	Total des étudiants ayant répondu au sondage, s'il y a lieu
	Autochtones	Première génération	Étudiants handicapés	Étudiants adultes			
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre			
A) La recherche institutionnelle – (Voir la description de cette méthodologie à la page 24 de l'Annexe 1)	Voir la note # 1 ci-dessous	Voir la note # 2 ci-dessous	Sans objet pour ce groupe	Sans objet pour ce groupe	Sans objet pour cette méthodologie	Aux résultats du dernier sondage sur les indicateurs de rendement (IR), 89% de la population étudiante du Collège dit avoir le français comme langue maternelle, 4 % l'anglais et 8 % une autre langue.	2260 étudiants ont répondu au sondage sur les indicateurs de rendement (IR)

Méthodologie de mesure (et description)	Groupes d'étudiants au sein de votre population étudiante				Total des étudiants s'identifiant comme membres d'un groupe sous-représenté	Étudiants francophones	Total des étudiants ayant répondu au sondage, s'il y a lieu
	<u>Autochtones</u>	<u>Première génération</u>	<u>Étudiants handicapés</u>	<u>Étudiants adultes</u>			
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre			
<p>Note # 1 : le Rapport final de <i>L'enquête 2005 sur les candidats à l'éducation collégiale – La Cité collégiale</i>, déposé par Acumen Research, a révélé que 6% des candidats de <i>La Cité collégiale</i> ayant répondu au sondage étaient issus des communautés autochtones. En 2006-2007, pour obtenir plus d'informations sur cette clientèle, le Collège a interrogé la base de données et a procédé à une analyse. Par ailleurs, le même rapport pour 2006 a révélé que 4% des candidats de <i>La Cité collégiale</i> ayant répondu au sondage et ayant le Collège comme premier choix étaient issus des communautés autochtones.</p> <p>Note # 2 : En 2006-2007, le Collège a procédé à une « Analyse comparative de la réussite des étudiants de la population générale et des étudiants des communautés culturelles à <i>La Cité collégiale</i> en 2004, 2005 et 2006 ». Cette analyse basée sur les données recueillies grâce au sondage sur la diversité (voir la section F – <i>Sondage à l'entrée</i>, à la page 9 du présent document) pour le nombre d'étudiants ayant participé au sondage) a permis de comparer le taux de réussite des étudiants de la population générale et des étudiants issus des communautés culturelles basé sur la moyenne pondérée de session; de comparer les taux de réussite des mêmes étudiants basé sur le taux de réinscription à la session d'hiver et de proposer des analyses futures permettant de mieux connaître la population des étudiants de première génération au Canada.</p>							
B) Système d'information de gestion – (Voir la description de cette méthodologie à la page 24 de l'Annexe 1)	Tous les étudiants du Collège, incluant les étudiants sous-représentés, sont touchés par cette activité : en juillet 2006, le Bureau des admissions et du registraire a fait la transition au nouveau système d'information des dossiers étudiants en fonction de l'échéancier et du budget prévus. En décembre 2006, un module d'inscriptions en ligne a été mis en œuvre pour la clientèle de l'Éducation permanente (clientèle adulte à 85%). Le processus d'inscriptions de septembre 2006 et celui de l'hiver 2007 a été réalisé avec le nouveau système. Suite à la mise en œuvre de la première phase du projet Scorpa, le Collège a entrepris en octobre 2006 la seconde phase portant sur la mise en œuvre du module d'information des ressources humaines et celui des ressources financières. Au 31 mars 2007, le projet avait progressé en fonction du budget et de l'échéancier prévus.				Sans objet pour cette méthodologie	Idem	Sans objet
C) Le Service d'admission des collèges de l'Ontario (SACO)	Voir la note # 1 ci-dessous	Voir la note # 1 ci-dessous	Voir la note # 1 ci-dessous	En 2006, sur 4128 candidats confirmés, 2060, soit 50 % ne venaient pas des écoles secondaires	Sans objet pour cette méthodologie	Idem	Tous les étudiants ayant fait une demande d'admission

Méthodologie de mesure (et description)	Groupes d'étudiants au sein de votre population étudiante				Total des étudiants s'identifiant comme membres d'un groupe sous-représenté	Étudiants francophones	Total des étudiants ayant répondu au sondage, s'il y a lieu
	<u>Autochtones</u>	<u>Première génération</u>	<u>Étudiants handicapés</u>	<u>Étudiants adultes</u>			
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre			
Note # 1 : Les données extraites du formulaire de demande d'admission du SACO et celles recueillies par le Collège dans le cadre du processus d'inscription sont des sources de renseignements fréquemment utilisées par le Collège pour en apprendre plus sur sa clientèle, incluant les étudiants sous-représentés							
D) Compustat – (Voir la description de cette méthodologie à la page 24 de l'Annexe 1)	En 2006-2007, le Collège a continué de faire appel aux services de la firme Compustat. Ainsi, le Collège a fait préparer les rapports détaillés habituels sur les résultats des sondages sur la satisfaction des étudiants, des diplômés et des employeurs. De plus, au printemps 2007, une analyse des données du sondage sur la diversité fournie par Compustat a permis au Collège de faire une première analyse des statistiques sur la clientèle ethnoculturelle inscrite en 2004, 2005 et 2006 dans une perspective de réussite scolaire et de persévérance aux études.			59 % des répondants au sondage sur les IR, sont âgés de moins de 21 ans	La proportion des étudiants de première, deuxième et troisième générations au Canada inscrite au Collège est sensiblement la même depuis 3 ans, soit : 17 % de première génération et 15 % de 2 ^e et 3 ^e générations.	Idem	Répondants au sondage sur les IR : 2 260 Répondants au sondage sur la diversité : En 2004, 2 400 répondants validés ont été recensés. En 2005 et en 2006, environ 1 100 nouveaux répondants se sont ajoutés à chaque année.
E) Acumen Research – (Voir la description de cette méthodologie à la page 24 de l'Annexe 1)	Voir la note # 1 ci-dessous	En 2006, 35% des candidats de <i>La Cité collégiale</i> sondés étaient de première génération aux études collégiales - une augmentation de 3 % par rapport à 2005	En 2006, 3% des candidats ayant fait une demande d'admission se sont dit handicapés.	En 2006, 23,8% des candidats ayant fait une demande d'admission étaient âgés de 20 ans et plus ² .	Ce sondage ne permet pas de distinguer si un candidat fait partie d'un seul ou de plusieurs sous-groupes précis.	Idem	À l'enquête de 2006, 769 candidats francophones ont été sondés. 469 candidats ont indiqué <i>La Cité collégiale</i> comme premier choix.

² Cette donnée n'est basée que sur l'âge et ne prend pas en considération le fait que le candidat possède ou non un diplôme d'études secondaires.

Méthodologie de mesure (et description)	Groupes d'étudiants au sein de votre population étudiante				Total des étudiants s'identifiant comme membres d'un groupe sous-représenté	Étudiants francophones	Total des étudiants ayant répondu au sondage, s'il y a lieu
	<u>Autochtones</u>	<u>Première génération</u>	<u>Étudiants handicapés</u>	<u>Étudiants adultes</u>			
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre			
<p>Note # 1 : En 2006, selon le rapport d'Acumen Research, 4% des candidats (soit une vingtaine) ayant fait une demande d'admission et ayant indiqué <i>La Cité collégiale</i> comme premier choix, se sont dit autochtones. En 2005, 35 de tous les répondants ont déclaré être d'origine autochtone.</p>							
<p>F) Sondage à l'entrée – (Sondage sur la diversité) (Voir la description de cette méthodologie à la page 25 de l'Annexe 1)</p>	Voir note # 2 ci-dessous	<p>À l'automne 2006, 323 étudiants de 1^{re} génération au Canada ont répondu au sondage</p> <p>Voir la note # 3 ci-dessous pour les étudiants de 1^{re} génération aux études collégiales</p>	Sans objet pour ce groupe d'étudiants	Sans objet pour ce groupe d'étudiants	32 % des étudiants du Collège s'identifient comme provenant d'une communauté multiculturelle. 17% sont de première génération au Canada.	Idem	<p>En 2004, 2 400 répondants validés ont été recensés.</p> <p>En 2005 et en 2006, environ 1 100 nouveaux répondants se sont ajoutés à chaque année.</p>
<p>Note # 2 : Au printemps 2007, le Collège a ajouté une question au sondage à l'entrée sur la diversité. Ainsi, la proportion de nos étudiants autochtones sera connue pour la première fois en septembre 2007 alors que nous aurons les premiers résultats dudit sondage.</p> <p>Note # 3 : Au printemps 2007, le Collège a ajouté deux questions au sondage à l'entrée sur la diversité. Ainsi, la proportion de nos étudiants de première génération aux études collégiales sera connue pour la première fois en septembre 2007 alors que nous aurons les premiers résultats dudit sondage.</p>							
<p>Le Service d'aide financière – (Voir la description de cette méthodologie à la page 25 de l'Annexe 1)</p>	Aucune donnée disponible pour ce groupe d'étudiants au Service de l'Aide financière.	24 étudiants ont fait une demande de bourse de 1 ^{re} génération et se sont identifiés comme étant de 1 ^{re} génération aux études collégiales.	104 étudiants ayant un handicap permanent se sont identifiés au Service des besoins spéciaux du Collège. Sur ce nombre, 23 reçoivent des prêts et bourses de l'Ontario	92,5 % des étudiants de première étape ayant fait une demande d'aide financière (soit 459 sur 496) étaient âgés de plus de 18 ans.	Cette méthodologie ne permet pas de distinguer si un candidat fait partie d'un ou de plusieurs sous-groupe précis.	Idem	Sans objet

Méthodologie de mesure (et description)	Groupes d'étudiants au sein de votre population étudiante				Total des étudiants s'identifiant comme membres d'un groupe sous-représenté	Étudiants francophones	Total des étudiants ayant répondu au sondage, s'il y a lieu
	<u>Autochtones</u>	<u>Première génération</u>	<u>Étudiants handicapés</u>	<u>Étudiants adultes</u>			
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre			
			(Raféo) et 7 du Québec (AFE).				
Données de l'enquête OCSES/EECO (Engagement des étudiants collégiaux de l'Ontario)	119 étudiants, soit 13,9 % des répondants au sondage se sont déclarés autochtones	166 étudiants soit 19,4% des répondants, ont déclaré qu'aucun de leurs parents n'avait fait d'études post-secondaires	47 étudiants, soit 5,5% des répondants au sondage se sont déclarés handicapés	21 étudiants, soit 2,5% des répondants, ont 19 ans et plus et ne possèdent pas de diplôme d'études secondaires	271 étudiants, soit 31,7% des répondants, s'identifient comme membres d'un groupe sous-représenté	758 étudiants, soit 88,7% des répondants au sondage, ont déclaré avoir le français comme langue maternelle	855 répondants

Programmes et stratégies d'accroissement de la participation des étudiants sous-représentés

Directives : En vous reportant au plan d'action approuvé de votre entente pluriannuelle de reddition de comptes, énumérez chaque stratégie ou programme d'amélioration de l'accès pour l'exercice visé; indiquez si la stratégie ou le programme a été mené à bien et si les résultats ont été atteints; indiquez les écarts par rapport aux objectifs établis et les raisons de ces écarts, ainsi que les mesures correctives prévues.

Stratégie ou programme d'accès	Mis en œuvre?		Résultat obtenu	Objectif atteint?		Expliquez l'écart entre les résultats obtenus et les résultats attendus, ainsi que les mesures correctives prévues
	Oui	Non		Oui	Non	
La clientèle ethnoculturelle	x		<p>Le taux de persévérance est établi : la 1^{re} partie d'une « Analyse comparative de la réussite des étudiants de la population générale et des étudiants des communautés culturelles » a été effectuée.</p> <p>Le Collège a accru sa présence dans les lieux de rassemblement et les événements de ces communautés. Plusieurs visites des centres communautaires et écoles à forte clientèle ethnoculturelle ont été ajoutées aux activités habituelles du Collège, ainsi que des rencontres avec des personnes ressources provenant d'une communauté ethnoculturelle et y œuvrant en tant qu'intervenants. De plus, le Collège a été présent à plusieurs activités organisées dans le cadre d'événements tel que le « Mois de l'histoire des noirs ».</p>	X		
Les immigrants de première génération	x		<p>La base zéro des étudiants de première génération provenant de l'extérieur du Canada est connue. 17% de la clientèle du Collège est composée d'étudiants nés à l'extérieur du pays.</p> <p>Des services d'appui et d'encadrement ciblés sont mis en place grâce au partenariat avec OCISO (L'Organisme Communautaire des Services aux Immigrants d'Ottawa). L'objectif est d'orienter les étudiants ethnoculturels vers les services appropriés au Collège et de faciliter l'intégration des communautés ethnoculturelles. Des activités diverses au niveau de la vie étudiante permettent aux étudiants de bien s'intégrer à la culture canadienne.</p>	X		

Stratégie ou programme d'accès	Mis en œuvre?		Résultat obtenu	Objectif atteint?		Expliquez l'écart entre les résultats obtenus et les résultats attendus, ainsi que les mesures correctives prévues
	Oui	Non		Oui	Non	
Tous les étudiants de première génération aux études postsecondaires, peu importe leur provenance	X		Des activités en collaboration avec les conseils scolaires ont eu lieu. (Voir la section <i>Articulations et partenariats</i> du présent tableau) L'adaptation du questionnaire sondage en ligne est faite. ³ Le Collège a reconduit la remise de 4 bourses d'accès aux étudiants de première génération.	X		Le montant de la subvention étant resté le même que l'année précédente, le Collège a décerné le même nombre de bourses qu'en 2005-2006.
La clientèle adulte	(1) X	(2) X	(1) Le Collège a débuté l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de recrutement d'étudiants adultes. Le plan de relance pour la clientèle adulte sera mis en œuvre à l'automne 2007. Ce plan permettra au Collège d'augmenter sa connaissance de ce marché. Une équipe du Collège a été affectée spécifiquement à élaborer un protocole de recherche et à préparer un plan d'action (2) La base zéro, soit le nombre de candidats adultes inscrits au Collège actuellement, n'est pas établie.	(1) X	(2) X	(2) En 2007-2008, le Collège entend établir une série de critères communs pour définir le statut de clientèle adulte en se basant sur les critères du MFCU, sur ceux du secteur de l'Aide financière, de l'Éducation permanente et du secteur Recrutement et communications.
La clientèle autochtone	X		L'adaptation du questionnaire sondage en ligne est faite ⁴ .	X		
Personnes ayant des limitations	<p>Le Collège n'avait proposé aucun résultat attendu pour 2006-2007.</p> <p>81 étudiants dyslexiques ont suivi les cours de Français adapté, développés spécialement à leur intention et 98% d'entre eux ont réussi.</p> <p>Le Collège a poursuivi la mise en place de certaines mesures issues des recommandations du rapport du Groupe de travail sur l'accessibilité.</p>					

³ La proportion des étudiants de *La Cité collégiale* qui sont de première génération aux études collégiales sera connue pour la première fois, en septembre 2007, lorsque le collège aura les premiers résultats du Sondage sur la diversité. En effet, au printemps 2006-2007, le collège a ajouté deux questions concernant la clientèle de première génération au sondage qui apparaît automatiquement lorsque l'étudiant accède pour la première fois à son *Guichet étudiant* sur la page Web du collège.

⁴ Au même sondage, le collège a ajouté une question concernant la clientèle autochtone.

Stratégie ou programme d'accès	Mis en œuvre?		Résultat obtenu	Objectif atteint?		Expliquez l'écart entre les résultats obtenus et les résultats attendus, ainsi que les mesures correctives prévues
	Oui	Non		Oui	Non	
Développement de la programmation	X		<p>La stratégie pluriannuelle pour le développement de la programmation est élaborée.</p> <p>4 études de faisabilité sont complétées (voir la note # 1.1 ci-dessous)</p> <p>2 programmes d'apprentissage sont convertis en programmes postsecondaires (voir la note # 1.2 ci-dessous)</p> <p>2 nouveaux programmes d'études postsecondaires sont développés et seront offerts à l'automne 2007 (voir la note # 1.3 ci-dessous)</p>	X		
<p>Note # 1.1 : <i>Imagerie par résonance magnétique, Aide à l'alimentation, Compétences linguistiques en français langue seconde et Design de coiffure</i></p> <p>Note # 1.2 : <i>Pratique de l'électricité et Techniques du génie électrique</i></p> <p>Note # 1.3 : <i>Services d'incendie – programme préparatoire et Protection et sécurité aéroportuaire</i></p>						
Articulations et partenariats	X		<p>Un mécanisme de coordination des arrimages avec les conseils scolaires et les universités est en place.</p> <p>Toutes les ententes sont à jour.</p> <p>Le Collège a maintenu ses ententes et ses arrimages avec les conseils scolaires et les universités. (voir la note # 2 ci-dessous). Une série d'ententes avec les universités est à l'étape d'exploration.</p>	X		
<p>Note # 2: Les diplômés du Collège peuvent bénéficier de 15 ententes avec sept universités canadiennes qui leur reconnaissent certains crédits scolaires leur permettant ainsi d'accélérer leurs études universitaires. Ces ententes touchent une vingtaine de programmes d'études.</p> <p>Le Collège a maintenu une dizaine d'ententes visant la reconnaissance de crédits, l'offre conjointe de cours et des expériences d'anticipation avec les quatre conseils scolaires francophones de la région.</p> <p>Voir également, à la page 16 du présent document, la note # 5 sous la section Programmes de formation dans les langues officielles : collaboration des collèges de langue française.</p>						
Formation à distance	X		<p>Le Programme général d'arts et sciences – études militaires est offert à distance depuis l'automne 2006.</p> <p>Une étude quant à la formation à distance a été déposée à l'hiver 2007.</p>	X		

Stratégie ou programme d'accès	Mis en œuvre?		Résultat obtenu	Objectif atteint?		Expliquez l'écart entre les résultats obtenus et les résultats attendus, ainsi que les mesures correctives prévues
	Oui	Non		Oui	Non	
Recrutement (nouvelles inscriptions)	X		1 995*	X		Résultat attendu en 2006-2007 : passer de 1 950 à 2 000 nouvelles inscriptions. L'objectif a été atteint à 5 inscriptions près. Les notes # 1 et # 2 ci-dessous illustrent les mesures adoptées par le Collège au niveau du recrutement.
<p>Note # 1 : Le Collège a mis en œuvre plusieurs des recommandations issues de l'Étude sur le recrutement effectuée en 2006. Le Collège a, entre autres, introduit une nouvelle campagne publicitaire axée sur le thème du « Collège des meilleures pratiques »; revu tous ses outils promotionnels en fonction de ce nouveau thème; refondu le site web pour en faire un outil de recrutement plus dynamique; piloté une importante recherche sur le recrutement de la clientèle franco-ontarienne; débuté l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de recrutement d'étudiants adultes; mis en place une nouvelle structure de liaison et de représentation dans le Nord de la province; initié une stratégie de recrutement dans le Sud; amorcé la mise en place d'un système d'analyse des marchés par le biais d'une production de profils détaillés sur chacune des écoles nourricières situées en Ontario et évalué la faisabilité de la mise en place dans SCORPA (système de gestion des données) du module CRM (Customer Relations Management System) pour mieux gérer, cibler, personnaliser et mesurer les efforts de recrutement de la clientèle.</p>						
Recrutement (clientèle postsecondaire en date du 1 ^{er} novembre 2006)	X		3 461*	X		Résultat attendu en 2006-2007 : 3 182, au 1 ^{er} novembre 2006. La note # 1 ci-dessus et la note # 2 ci-dessous illustrent les mesures adoptées par le Collège au niveau du recrutement.
<p>Note # 2 : Le Collège a procédé à la révision et à l'amélioration de plusieurs stratégies et modalités de communication avec la clientèle. À titre d'exemple, il a mis en place un centre d'appels et développé une nouvelle approche d'accueil téléphonique; augmenté l'usage du courriel pour communiquer avec les demandeurs d'admission; révisé le contenu de l'ensemble de ses communications écrites et téléphoniques avec la clientèle potentielle.</p>						

*Ce nombre comprend les inscriptions à temps plein et les inscriptions à temps partiel.

Programmes de formation dans les langues officielles : collaboration des collèges de langue française

Le présent tableau ne s'applique qu'aux deux collèges de langue française — le Collège Boréal et *La Cité collégiale*.

Directives : En vous reportant au plan d'action approuvé de votre entente pluriannuelle de reddition de comptes, pour chaque stratégie ou programme de collaboration énuméré ci-dessous, indiquez si la stratégie ou le programme a été mené à bien et si les résultats ont été atteints; indiquez les écarts par rapport aux objectifs établis et les raisons de ces écarts, ainsi que les mesures correctives prévues.

Stratégie ou programme de collaboration des collèges de langue française	Mis en œuvre?		Résultat obtenu	Objectif atteint?		Expliquez l'écart entre les résultats obtenus et les résultats attendus, ainsi que les mesures correctives prévues
	Oui	Non		Oui	Non	
Détermination des projets pilotes, des plans d'action, des échéanciers et des stratégies conjointes	X		Voir la note # 1 ci-dessous	X		
<p>Note # 1 : Formation d'un comité conjoint de collaboration des deux collèges de langue française. Mise en place du Comité de Planification stratégique de la programmation et des services des collèges de langue française. Planification des activités pour 2006-2007 et pour 2007-2008. Les projets proposés en 2006-2007 et devant être mis en œuvre dans le futur, soit au courant de l'année 2007-2008 ou de l'année 2008-2009 sont les suivants, et les résultats obtenus pour ces initiatives seront décrits dans les rapports annuels de ces deux années :</p> <ul style="list-style-type: none"> Établissement d'un protocole afin de reconnaître, par le biais d'un système officiel de reconnaissance d'acquis scolaires, certains cours offerts par les deux collèges de langue française Élargissement de l'offre du Programme général d'arts et sciences – études militaires à une clientèle plus vaste Développement conjoint de matériel pédagogique en privilégiant les cours offerts à un grand nombre d'apprenants, tels que les cours de formation générale 						
Détermination des partenariats nécessaires à la réussite des projets pilotes	X		Les partenariats sont déterminés. Voir la note # 2 ci-dessous	X		
<p>Note # 2 : Les partenariats ont été établis entre les différents secteurs des deux collèges. Par exemple, les deux secteurs responsables des communications, du marketing et du recrutement ont collaboré à la mise sur pied des activités liées à la campagne conjointe de marketing et de relations publiques décrites ci-dessous; les intervenants des centres de ressources aux enseignants des deux collèges ont partagé les contenus de cours et les informations relatives au développement de nouveaux programmes.</p> <p>Les deux collèges ont participé à l'initiative « Vers la réussite » du ministère de l'Éducation de l'Ontario en partenariat avec les 12 conseils scolaires francophones de la province (voir les activités décrites à la note #6 de la présente section).</p>						
Définition des mécanismes requis pour évaluer l'efficacité de la coopération dans le cadre des projets pilotes.	X		Voir la note # 3 ci-dessous	X		
<p>Note # 3 : Les mécanismes suivants sont en place : précision des responsabilités de chaque représentant siégeant au comité; production systématique de compte-rendu de réunions assurant ainsi les suivis; production d'un rapport d'activités dans le cadre des activités de promotion et de marketing.</p>						
Élaboration d'une campagne conjointe	X		Voir la note	X		

Stratégie ou programme de collaboration des collèges de langue française	Mis en œuvre?		Résultat obtenu	Objectif atteint?		Expliquez l'écart entre les résultats obtenus et les résultats attendus, ainsi que les mesures correctives prévues
	Oui	Non		Oui	Non	
de marketing et de relations publiques pour les écoles secondaires et les conseils scolaires de la région Centre Sud-ouest (régions de London et de Welland)			# 4 ci-dessous			
<p>Note # 4 : Conception d'un plan de promotion. Activité conjointe de marketing et de relations publiques dans les écoles secondaires suivantes du Centre-Sud-ouest : l'École secondaire catholique Mgr Bruyère et l'École secondaire publique Gabriel-Dumont de London ainsi que l'École secondaire publique La Confédération à Welland.</p> <p>Les agents de liaison des deux collèges ont présenté, à un total de 74 élèves, les études collégiales en général ainsi que les programmes et services offerts par les deux établissements en particulier. Des vidéos ont été présentées et de la documentation papier a été distribuée.</p> <p>École Mgr Bruyère : les agents de liaison ont rencontré 19 élèves de 10^e année, le conseiller en orientation et deux enseignants.</p> <p>École secondaire publique Gabriel-Dumont : les agents de liaison ont rencontré 20 élèves de 10^e année et une enseignante.</p> <p>École secondaire publique La Confédération : les agents de liaison ont rencontré 35 élèves, une conseillère en orientation et deux enseignants.</p>						
Détermination des différences entre les ensembles de programmes offerts par les collèges de langue anglaise et les collèges de langue française	X		Voir la note # 5 ci-dessous	X		
<p>Note # 5 : Poursuite de la mise à jour régulière des programmes offerts dans les deux collèges. Compilation des programmes offerts par les collèges de langue anglaise. En 2005, 561 programmes étaient offerts en anglais et 145 en français.</p>						
Dans le cadre de l'initiative d'apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans, signature d'un protocole d'entente avec les douze conseils scolaires de langue française de la province	X		Voir la note # 6 ci-dessous	X		
<p>Note # 6 : Divers projets potentiels de collaboration ont été présentés aux membres du Comité de direction du Centre-Sud-Ouest auquel siègent les directeurs de l'éducation des trois conseils scolaires, les trois leaders PARÉ, l'équipe de Destination réussite, <i>La Cité collégiale</i> et le Collège Boréal. Dans le cadre de l'initiative Réussite scolaire/Apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans, le Comité a adopté une résolution relative à la signature d'un protocole d'équivalences scolaires en hôtellerie et tourisme offert par <i>La Cité collégiale</i> avec les douze conseils scolaires de langue française de la province et le Collège Boréal a signé une entente avec les conseils scolaires pour l'offre de cours en ligne.</p> <p>Une équipe de cogestion constituée de présidents de collèges, de directeurs de l'éducation de conseils scolaires, de membres du personnel du ministère de l'Éducation et du ministère de la Formation et des Collèges et Universités a travaillé en 2006-2007, avec tous les conseils scolaires et les collèges dont <i>La Cité collégiale</i> et le Collège Boréal par l'entremise de 3 équipes de planification régionale réparties en province. L'initiative de jonction des écoles-collèges-milieu de travail a permis aux conseils scolaires francophones et aux deux collèges de langue française de réunir leurs expertises et leurs gestionnaires afin de trouver des moyens d'accroître la réussite des élèves du secondaire. Au cours de la phase II, pour 2007-2008, les collèges ont soumis 62 projets pilotes offerts par les 3 équipes de planification régionale de la province (28 pour <i>La Cité collégiale</i> et 34 pour le Collège Boréal). Grâce aux projets pilotes de type B de double reconnaissance de crédit, aux forums, aux activités d'harmonisation des programmes d'études et aux expériences d'approche orientante, l'IJECT contribue directement à la capacité grandissante des conseils scolaires et des collèges à offrir aux élèves des programmes intéressants et un appui adéquat afin d'assurer leur réussite tant au secondaire qu'au postsecondaire.</p>						

Collèges des petites collectivités ou des régions du Nord et rurales

Le présent tableau s'applique uniquement aux établissements qui reçoivent des fonds en vertu de la subvention pour les petits collèges et les collèges du Nord et des régions rurales.

Directives : En vous reportant au plan d'action approuvé de votre entente pluriannuelle de reddition de comptes, énumérez chaque stratégie ou programme prévu pour l'exercice visé; indiquez si la stratégie ou le programme a été mené à bien et si les résultats ont été atteints; indiquez les écarts par rapport aux objectifs établis et les raisons de ces écarts, ainsi que les mesures correctives prévues.

Stratégie ou programme des petits collèges et des collèges du Nord et des régions rurales	Mis en œuvre?		Résultat obtenu	Objectif atteint?		Expliquez l'écart entre les résultats obtenus et les résultats attendus, ainsi que les mesures correctives prévues
	Oui	Non		Oui	Non	
Analyse de la clientèle en région	X		Grâce à des analyses, les besoins des clientèles en région sont mieux connus. Un plan de promotion pour joindre la population en région a été élaboré et mis en œuvre. : des critères régionaux et des messages spécifiques ont été élaborés et diffusés dans les médias. Le Collège a mis en place une nouvelle structure de liaison et de représentation dans le Nord de la province.	X		
Formation à distance	X		Voir la note # 1 ci-dessous	X		

Note # 1 : Une première étude sur la formation à distance a été effectuée. Une projection de mise en œuvre a été présentée. Le Collège devra en faire l'analyse en 2007-2008.

Garantie d'accès aux études et engagement

Directives pour 2006-2007 :

En signant l'entente pluriannuelle de reddition de comptes, vous vous êtes engagé à tenir compte du calcul du manque à gagner établi par le ministère pour l'allocation de l'aide financière relative aux droits de scolarité et aux livres, comme cela est mentionné dans les directives relatives à la Garantie d'accès aux études pour 2006-2007.

	Oui	Non
Le Collège a tenu compte du calcul du manque à gagner établi par le ministère pour l'allocation de l'aide financière relative aux droits de scolarité et aux livres, comme cela est mentionné dans les <u>directives relatives à la Garantie d'accès aux études pour 2006-2007</u> .	X	

Si vous avez répondu non, veuillez expliquer pourquoi.

Sans objet

Révision 2007-2008 du plan d'action de l'entente pluriannuelle de reddition de comptes : Garantie d'accès aux études

Tel qu'il est indiqué au paragraphe 2.1 de l'entente pluriannuelle, votre établissement doit participer à la Garantie d'accès aux études (y compris la nouvelle fenêtre d'accès qui permet aux étudiants de l'Ontario de s'informer sur les coûts et les sources d'aide financière).

Les exigences détaillées de la participation à la garantie d'accès aux études sont présentées dans les directives relatives à la Garantie d'accès aux études pour 2007-2008. Veuillez remplir le formulaire ci-après pour mettre à jour les stratégies et les programmes que votre établissement utilisera en 2007-2008 pour participer à l'initiative de Garantie d'accès aux études.

Pour 2007-2008, le Collège s'engage à rencontrer le manque à gagner établi par le Ministère pour l'allocation de l'aide financière relative aux droits de scolarité et aux livres.

<p>Décrivez comment votre établissement répondra au manque à gagner relatif aux droits de scolarité et aux livres. Indiquez si l'aide sera :</p> <p>(a) offerte aux étudiants qui déposeront une demande d'aide financière auprès de l'établissement;</p> <p>(b) automatiquement accordée aux étudiants selon leur dossier du RAFEO.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un montant minimal de 225 \$ est accordé automatiquement à tous les étudiants qui reçoivent de l'aide financière du RAFEO. • Les besoins excédentaires des étudiants peuvent être couverts si l'étudiant en fait demande auprès du Service d'aide financière du Collège.
<p>Indiquez si votre établissement prévoit offrir des prêts pour aider à combler le manque à gagner relatif aux droits de scolarité et aux livres dans l'un ou l'autre des programmes d'études supérieures très en demande (auparavant dérèglementés). S'il y a lieu :</p> <p>(a) mentionnez le nom et le code de coût des programmes selon le RAFEO;</p> <p>(b) décrivez la façon dont vous déterminez le montant du prêt à accorder.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>La Cité collégiale</i> n'offre pas de prêts aux étudiants dans le cadre du programme de Garantie d'accès aux études.
<p>Si votre établissement a mis en place un processus pour recueillir des statistiques sur l'accessibilité socio-économique des programmes très en demande, veuillez décrire le type de données recueillies.</p>	<p>Sans objet</p>
<p>Décrivez les autres programmes et stratégies de soutien financier que votre établissement utilise pour aider les étudiants de niveau collégial à accéder à l'éducation, y compris les programmes qui offrent la souplesse nécessaire pour répondre de façon personnalisée aux situations d'urgence qui surviennent.</p>	<p><i>La Cité collégiale</i> offre, en partenariat avec la Fondation de <i>La Cité collégiale</i>, une gamme de programmes de soutien aux étudiants qui démontrent un besoin financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonds de dépannage (prêt temporaire) • Fonds d'urgence (bons d'achat d'épicerie, de livres ou de transport) • Bourses en cours d'études (Fondation) • Programme d'emplois sur campus • Appui pour l'obtention d'aide extérieure au Collège • À compter de septembre 2007, conversion, par la Fondation, de bourses d'études en bourses d'accès

Décrivez brièvement votre processus d'examen lorsque des étudiants contestent le mandat de l'aide financière que l'établissement leur accorde dans le cadre de la Garantie d'accès aux études.

- Une demande écrite de révision doit être déposée par l'étudiant à la direction du Bureau des admissions du Collège.
- Un comité ad hoc est formé pour analyser la validité de la demande et faire des recommandations appropriées.
- L'étudiant est informé par écrit du maintien ou de la révision de la décision du Service d'aide financière.

B. QUALITÉ

Qualité du milieu d'apprentissage

Directives : En vous reportant au plan d'action approuvé de votre entente pluriannuelle de reddition de comptes, énumérez chaque stratégie ou programme d'amélioration de la qualité pour l'exercice visé; indiquez si la stratégie ou le programme a été mené à bien et si les résultats ont été atteints; indiquez les écarts par rapport aux objectifs établis et les raisons de ces écarts, ainsi que les mesures correctives prévues.

Stratégie ou programme de qualité	Mis en œuvre?		Résultat obtenu	Objectif atteint?		Expliquez l'écart entre les résultats obtenus et les résultats attendus, ainsi que les mesures correctives prévues
	Oui	Non		Oui	Non	
Perfectionnement du personnel	X		Voir la note # 1 ci-dessous	X		
<p>Note # 1 : Pour 2006-2007, le Collège a augmenté de 10 % le nombre d'activités de perfectionnement professionnel. Le Collège a offert 36 ateliers de perfectionnement à 137 participants. Dix sessions d'accueil et d'orientation à l'intention du personnel scolaire ont été offertes à 108 participants. Une utilisation accrue des technologies en salle de classe a été notée grâce à l'appui et aux activités de formation ponctuelles offertes par le Collège. Le Collège a finalisé l'élaboration d'un programme de développement des compétences et de la relève pour les titulaires de postes administratifs. Diverses activités de sensibilisation ont été menées afin de promouvoir l'équité et la diversité au sein de la communauté collégiale et d'augmenter le nombre d'employés provenant des communautés ethnoculturelles.</p> <p>Huit (8) ateliers touchant des sujets d'ordre général, offerts à tous les niveaux de personnel du Collège, ont attiré un total de 49 inscriptions.</p> <p>Sept (7) ateliers de perfectionnement dédiés spécifiquement au personnel de soutien ont attiré un total de 59 inscriptions. Cinquante-huit (58) membres du personnel de soutien ont participé à une demi-journée d'activités visant le développement d'une bonne communication et le perfectionnement du travail d'équipe, du travail sous pression et des habiletés de négociation.</p> <p>Environ 35 membres du personnel administratif du Collège ont profité d'une journée complète d'activités à l'extérieur du campus et d'un atelier sur le thème de la diligence raisonnable.</p>						
Qualité des programmes d'études et leur pertinence	X		<p>Un programme d'études a été évalué (voir la note # 2.1 ci-dessous)</p> <p>Le Collège a amorcé le travail sur les mécanismes d'assurance de la qualité des programmes qui devront être élaborés et mis en place au cours des prochaines années.</p> <p>Plus de dix nouveaux documents didactiques ont été produits. (voir la</p>	X		

Stratégie ou programme de qualité	Mis en œuvre?		Résultat obtenu	Objectif atteint?		Expliquez l'écart entre les résultats obtenus et les résultats attendus, ainsi que les mesures correctives prévues
	Oui	Non		Oui	Non	
			<p>note # 2.2 ci-dessous)</p> <p>Deux études de marché ciblées ont été effectuées ou amorcées. (voir la note # 2.3 ci-dessous)</p> <p>La mise en œuvre des normes provinciales s'est poursuivie dans 4 programmes. (voir la note # 2.4 ci-dessous)</p> <p>Voir la note # 3 ci-dessous : résultats aux IR pour la qualité des programmes.</p> <p>Voir la note # 4 ci-dessous pour le travail dans le cadre de la demande de renouvellement pour le Baccalauréat en technologie appliquée – biotechnologie.</p>			
<p>Note # 2.1 : Le programme <i>Soins infirmiers auxiliaires</i> a été évalué. Les recommandations issues de cette évaluation seront mises en œuvre dans les prochains mois.</p> <p>Note # 2.2 : Les documents didactiques produits sont : un (1) guide abrégé, <i>Intermediate English</i> ; 2 guides de l'enseignant, <i>Français préparatoire I et Français adapté I et II</i> ; 5 manuels de stage, <i>Stages cliniques hospitaliers, Stage pratique en ergothérapie, Stage clinique en électro neurophysiologie médicale I et Stages pratiques I et II – Autisme</i> ainsi que 3 manuels de laboratoire, <i>Soins avancés préhospitaliers – labo, Soins respiratoires III – labo</i> et <i>Soins infirmiers auxiliaires</i>.</p> <p>Note # 2.3 : Les deux études de marché ciblées ont touché le programme <i>Publicité</i> et le programme <i>Animation 3D</i>.</p> <p>Note # 2.4 : Le travail relié à l'intégration des nouvelles normes a été finalisé pour les programmes suivants : <i>Programmeur en informatique, Techniques des systèmes informatiques, Technologie du génie informatique</i> et <i>Technologie des réseaux informatiques</i>.</p> <p>Note # 3 : Les résultats obtenus en 2007 aux indicateurs de rendement nous permettent de remarquer que nos étudiants constatent que leurs expériences d'apprentissage dans leur programme d'études sont liées à leur avenir professionnel. Les résultats obtenus aux questions suivantes en ce qui a trait à leur programme d'études sont des exemples pertinents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vous permet d'acquérir les compétences et habiletés propres à votre choix de carrière : 92 % au Collège et 87 % pour la province • Comprend des sujets qui vous aideront à réussir plus tard : 92 % au Collège et 86 % pour la province • Vous met en contact avec des enseignants qui vous aident à mieux connaître la carrière que vous avez choisie : 85 % au Collège et 75 % pour la province • Dans l'ensemble, ce programme vous apporte connaissances et compétences qui vous serviront dans votre future carrière : 92,1 % au Collège et 87,2 % pour la province <p>Note # 4 : Dans le cadre de la demande de renouvellement du consentement ministériel pour le programme Baccalauréat en technologie appliquée – biotechnologie, le Collège a préparé la <i>Partie A – Rapport sur la prestation du programme visé par le consentement en vigueur</i> et la <i>Partie B – Demande de nouveau consentement pour un programme visé par un consentement en vigueur</i>.</p>						

Stratégie ou programme de qualité	Mis en œuvre?		Résultat obtenu	Objectif atteint?		Expliquez l'écart entre les résultats obtenus et les résultats attendus, ainsi que les mesures correctives prévues
	Oui	Non		Oui	Non	
Réussite scolaire	X		<p>Le Collège a établi, tel que prévu, la base zéro pour l'utilisation des services d'appui, c'est-à-dire le nombre d'étudiants ayant eu recours aux services d'appui. (Voir la note # 5 ci-dessous)</p> <p>Le Collège entend intensifier la mise en œuvre des pistes d'action issues de l'Étude sur le taux d'obtention du diplôme par le biais des initiatives décrites dans la note # 6 ci-dessous.</p>	X		
<p>Note # 5 : Les conseillers du Centre de ressources pour les apprenants ont reçu près de 800 étudiants de divers programmes lors des ateliers de techniques d'études efficaces pour un taux de participation de 2 032 présences. Le service de tutorat a offert 1 160 heures de tutorat individuel. Le service comptait 111 tuteurs qui ont fait profiter 234 étudiants de leur expertise. Le service de tutorat a développé cette année une formule complémentaire au tutorat individuel, soit le tutorat de groupe. Au total 47 étudiants ont bénéficié de ce service. Le service d'entraide par les pairs comptait 29 entraidents actifs. Le nombre d'heures de bénévolat effectuées par les entraidents pour cette période a totalisé 1 425 heures. Afin d'améliorer la qualité de leurs travaux et leurs chances de réussite, plus de 1 225 étudiants ont complété le cours <i>Introduction à la recherche documentaire</i>.</p> <p>Note # 6:</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> L'identification dans les secteurs à l'Enseignement de mécanismes afin d'aider à la réussite scolaire <input type="checkbox"/> L'encadrement rigoureux des étudiants au cours des 4 premières semaines, particulièrement les étudiants inscrits en première étape <input type="checkbox"/> La poursuite de l'intensification du rôle et des fonctions du secteur de l'Éducation permanente par l'élaboration de cours permettant à l'étudiant de reprendre les cours échoués <input type="checkbox"/> L'élaboration d'un processus d'intégration des nouveaux étudiants comprenant, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Identification des étudiants à risque <input type="checkbox"/> Mise en place de mécanismes pour encourager les étudiants à risque à utiliser les services offerts <input type="checkbox"/> Mise en place d'un Groupe de travail (tutorat de groupe), pour les étudiants <input type="checkbox"/> Le développement et la mise en œuvre d'un plan d'action pour encadrer les étudiants d'un vécu culturel différent <input type="checkbox"/> La poursuite du processus de diffusion de l'information auprès du personnel du Collège sur l'ensemble des activités reliées à la réussite des enseignants <input type="checkbox"/> La poursuite du processus de communication visant à informer les étudiants de l'existence de tous les services offerts 						
Participation au sondage sur les indicateurs de rendement – Taux d'obtention du diplôme	X		Le taux d'obtention du diplôme est passé de 62,1 % à 63 % pour une augmentation de 0,9 % dépassant ainsi la moyenne provinciale de 2 %		X	La cible pour 2006-2007 visait une augmentation de 1 % par rapport à l'année précédente. (Voir la note # 6 ci-dessus en ce qui concerne les mesures correctives prévues)
Participation au sondage sur les indicateurs de rendement – Satisfaction	X		82,7 % : la cible pour 2006-2007 visait le maintien de ce taux au-	X		

Stratégie ou programme de qualité	Mis en œuvre?		Résultat obtenu	Objectif atteint?		Expliquez l'écart entre les résultats obtenus et les résultats attendus, ainsi que les mesures correctives prévues
	Oui	Non		Oui	Non	
des étudiants			dessus de 80 %.			
Participation au sondage sur les indicateurs de rendement – Satisfaction des diplômés	X		86,6 % soit une augmentation de 3,7 % : la cible pour 2006-2007 visait une augmentation de 1 % par rapport à l'année précédente.	X		
Participation au sondage sur les indicateurs de rendement – Emploi des personnes diplômées 6 mois après l'obtention du diplôme	X		91 % soit une augmentation de 2,3 % La cible pour 2006-2007 visait une augmentation de 1% par rapport à l'année précédente.	X		
Participation au sondage sur les indicateurs de rendement – Satisfaction des employeurs	X		92,1 % soit une augmentation de 2,4 % : la cible pour 2006-2007 visait une augmentation de 1 % par rapport à l'année précédente	X		

Mobilisation et satisfaction des étudiants : taux de maintien aux études des étudiants

Directives : En vous reportant au plan d'action approuvé de votre entente pluriannuelle de reddition de comptes, indiquez les taux de maintien aux études obtenus, les écarts par rapport aux taux visés et les raisons de ces écarts, ainsi que les mesures correctives prévues.

NOTA : Les taux de maintien aux études seront connus avec un décalage d'un an. Par exemple, le taux de 2005-2006 à 2006-2007 sera connu dans le rapport de l'exercice 2006-2007.

	Taux de maintien aux études actuel	Objectif atteint?		Expliquer l'écart entre les résultats obtenus et les résultats attendus, ainsi que les mesures correctives prévues
		Oui	Non	
de la 1 ^{re} à la 2 ^e année	70 %		X	L'objectif pour 2006-2007 était de 71 %. Les mesures correctives prévues pour augmenter le taux de rétention des étudiants de première année sont présentées à la Note # 6 de la partie B –Qualité, section <i>Qualité du milieu d'apprentissage</i> , du présent document. (page 21)
de la 2 ^e à la 3 ^e année	86 %	X		L'objectif pour 2006-2007 était de 80 %.
de la 3 ^e à la 4 ^e année*	93 %	X		L'objectif pour 2006-2007 visait le maintien de ce taux au-dessus de 90 %.

* Ne s'applique qu'aux programmes d'études menant à un grade.

C. REDDITION DE COMPTES

Plan d'action de l'entente pluriannuelle

Directives : Le présent rapport constitue un dossier public et, par conséquent, il doit être accessible sur le site Web de votre établissement. Veuillez vous assurer que cette partie de votre rapport annuel est affichée au même endroit que le plan d'action de votre entente pluriannuelle.

Plan d'action affiché?		Si oui, fournir le lien. Sinon, quand sera-t-il affiché?
Oui	Non	
X		Le présent rapport sera affiché dès qu'il aura été approuvé par le Ministère de la Formation et des Collèges et Universités. Le lien URL suivant sera utilisé : http://www3.lacitec.on.ca/84.html

ANNEXE 1

Méthodologies qu'utilise actuellement le Collège pour effectuer le suivi de la participation de ces étudiants

1. **La recherche institutionnelle** - Le Collège entreprend régulièrement des études et des recherches d'ordre institutionnel dans le but de mieux connaître sa clientèle et d'élaborer des plans d'action permettant un meilleur recrutement, l'amélioration de la qualité des activités de formation et des services, l'augmentation du taux d'obtention du diplôme et l'optimisation des ressources. Mentionnons, entre autres :
 - ❑ l' *Étude sur l'obtention du diplôme* de mai 2004;
 - ❑ le *Sondage et analyse de la diversité culturelle* de novembre 2004;
 - ❑ la collecte de *Statistiques sur la présence au Collège des étudiants de première génération* de mars 2005;
 - ❑ l' *Étude sur la clientèle des candidats de La Cité collégiale issus des communautés autochtones* de juin 2006;
 - ❑ l' *Étude sur le recrutement* de juin 2006.

En 2006-2007, le Collège a produit une *Analyse comparative de la réussite des étudiants de la population générale et des étudiants des communautés culturelles à La Cité collégiale en 2004, 2005 et 2006*.

2. **Système d'information de gestion** - À l'automne 2005, le Collège prenait la décision de moderniser ses systèmes corporatifs de gestion informatique pour permettre l'augmentation de la qualité des services aux étudiants et aux employés ainsi que la réingénierie de ses processus d'affaires. La phase 1, dont la mise en œuvre a eu lieu le 17 juillet 2006, touche la gestion des services aux étudiants. Ce nouveau système permettra au Collège d'augmenter son efficacité dans l'extraction des données nécessaires aux suivis de ses clientèles, en particulier la clientèle à risque. En 2006-2007, le Collège a entrepris la seconde phase de ce nouveau système, qui couvre le module d'information de gestion en finances et le module d'information de gestion des ressources humaines.
3. **Compustat Consultants**- Le Collège fait régulièrement appel aux services de la firme *Compustat Consultants* pour procéder à des analyses des données de l'exercice des Indicateurs de rendement (IR) provinciaux et de celles du sondage sur la diversité. Les mandats ainsi attribués à *Compustat* visent à faire ressortir à partir de ces données un ensemble de variables que le Collège analyse par la suite dans le but de mettre en place des mesures correctives lorsqu'il y a lieu. Par exemple, à l'automne 2004, *Compustat Consultants* a procédé à l'analyse de 2 025 questionnaires d'un sondage sur la diversité culturelle à *La Cité collégiale*. Cette analyse a permis au Collège de déterminer, entre autres, la proportion de nos étudiants issus des communautés culturelles et aussi d'identifier les communautés culturelles qui étaient les plus importantes en termes de nombre. Également, au printemps 2005, *Compustat Consultants* a préparé un rapport montrant la répartition des étudiants des communautés culturelles dans les programmes d'études à *La Cité collégiale*. Le Collège a ainsi appris que les étudiants nouvellement arrivés au Canada s'inscrivaient en plus grand nombre dans certains regroupements de programme, notamment dans les programmes en Services communautaires, en Administration, Hôtellerie et tourisme et en Santé, et en moins grand nombre en Technologie et en Médias. Ce genre d'information permet au Collège de mieux cibler l'offre des services d'appui à ce groupe d'étudiants et aussi à pouvoir offrir de la formation sur les phénomènes liés à la diversité culturelle à ses enseignants. Ces rapports permettent au Collège d'apporter des ajustements à sa programmation et aux autres services aux étudiants, ce qui a fait progresser les indicateurs de rendement de façon significative.
4. **Acumen Research** - Le Collège utilise également les données recueillies annuellement par *Acumen Research* dans son enquête sur les candidats à l'éducation collégiale dont le processus consiste à inviter les personnes qui ont fait des demandes d'admission dans les collèges à répondre à un sondage anonyme disponible par le biais de l'Internet. En plus des données pertinentes à tout le réseau, le Collège reçoit les données détaillées qui lui sont propres. L'analyse de ces données permet de connaître les tendances à l'échelle du réseau des collèges et les particularités du Collège. Par exemple, en 2006, le Collège a pu se servir de ce sondage dans le cadre de son *Étude sur la clientèle du Collège issue des communautés autochtones*.

5. **Sondage à l'entrée** - En mars 2005, le Collège présentait des « Statistiques sur la présence à *La Cité collégiale* des étudiants de première génération au Canada selon le secteur, le programme d'études et le pays d'origine ». Ces statistiques étaient basées sur un sondage sur la diversité culturelle effectué en salle de classe en novembre 2004. Depuis l'automne 2005, les mêmes données sont recueillies de façon continues et sur une base volontaire de façon automatique par le biais du site Internet du Collège. En effet, un questionnaire apparaît automatiquement au premier accès au guichet étudiant de tout étudiant inscrit au Collège. Les données ainsi recueillies touchent le pays de naissance du répondant, de ses parents et de ses grands-parents; l'année d'établissement au Canada si le répondant est né à l'extérieur du pays; la première langue parlée dans l'enfance; le pays où les études de niveau secondaire ont été complétées et la langue parlée le plus souvent à l'extérieur du Collège. L'analyse de ces données permet au Collège de mieux appuyer les étudiants issus des communautés culturelles dans leur cheminement vers la réussite scolaire. Ainsi, en 2006-2007, le Collège a produit une *Analyse comparative de la réussite des étudiants de la population générale et des étudiants des communautés culturelles à La Cité collégiale en 2004, 2005 et 2006*.
6. **Le Service d'aide financière** – Dans le cadre du processus d'attribution des différentes bourses d'études offertes au Collège, le Bureau des admissions et du registraire procède à la collecte de données permettant d'établir certaines statistiques sur le nombre d'étudiants qui démontrent des besoins financiers. De plus, le service d'Aide financière offre de l'appui individualisé aux étudiants qui ont recours à ses services.